



Comité Stratégique de Filière
« Industries pour la Construction »

Communiqué de presse - 29 octobre 2025

Lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt pour les projets de R&D et d'innovation par le Comité Stratégique de Filière des Industries pour la Construction (CSF IPC), en partenariat avec le ministère de l'Industrie

En partenariat avec le ministère de l'Industrie, le CSF IPC vient de lancer un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour promouvoir les projets de R&D et d'innovation menés par les industries de la construction, en collaboration avec les autres acteurs économiques de la filière construction et avec les organismes de recherche. Son objectif est de mettre en lumière les activités d'innovation de la filière au service de ses grands enjeux environnementaux.

Cet AMI fait suite à la publication par le CSF en mars 2025 d'une Feuille de route de R&D et d'innovation comportant 22 orientations de travail autour de 3 ambitions :

- **Développer une industrie de la construction décarbonée à coûts maîtrisés ;**
- **Améliorer la performance énergétique et la résilience des bâtiments ;**
- **Réduire l'empreinte matière avec une conception frugale, en intégrant l'économie circulaire.**

Ces ambitions sont particulièrement stratégiques pour notre pays, compte tenu du rôle que doit jouer la construction dans ses objectifs de neutralité carbone, de réduction de la production de déchets et de développement de l'économie circulaire, d'économies sur les consommations d'énergie et d'adaptation de l'habitat aux changements climatiques.

Si les industries de la construction s'engagent déjà dans ses ambitions en innovant tous les jours dans leurs procédés et leurs produits, l'AMI vise à accélérer et faciliter la mise en œuvre de leurs projets par un accompagnement spécifique vers les dispositifs de financement pertinents aux niveaux national et européen.

Les projets devront être soumis, au plus tard le 31 janvier 2026, suivant un format simple explicitant les données clés du projet. Ils seront analysés, notamment sur la base de leur caractère innovant, de leurs impacts économiques, environnementaux et sociaux et de la capacité des porteurs à les mener à bien.

Les meilleurs projets seront ensuite accompagnés pour des candidatures aux appels à projets des opérateurs nationaux (ADEME, Bpifrance, ANR, Caisse des dépôts ...) ou européens, et les appuis de structures ayant des activités de recherche partenariale (instituts pour la transition énergétique, instituts Carnot, centres techniques industriels, ...).

La Feuille de route de R&D et innovation du CSF, le cahier des charges de l'AMI et le format de présentation des projets sont disponibles dans la rubrique « AMI en pratique » du site internet de l'Association des Industries de Matériaux et Composants de Construction (AIMCC), accessible par le lien suivant : <https://www.aimcc.org/cnicsf-ipcami/ami-ipc-en-pratique>

À l'occasion du lancement de cet AMI, Pierre-Etienne BINDSCHIEDLER, président de SOPREMA et du CSF Industries pour la Construction, a déclaré : *Afin de contribuer de manière décisive aux transformations écologiques que le pays attend du secteur de la construction, je forme le vœu que cet AMI emporte le plus large succès, avec des projets d'entreprises industrielles menés en collaboration avec les autres acteurs de la filière et les organismes de recherche et un accompagnement efficace de ces projets par les pouvoirs publics.*

À propos du CSF Industries Pour la Construction

Les Industries pour la Construction regroupent en France 7000 entreprises implantées dans les territoires, 500 000 emplois et plus de 60 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Labellisé par le Conseil National de l'Industrie, le CSF « Industries Pour la Construction » fédère les énergies de la filière autour de projets structurants pour relever ses principaux défis : décarbonation des produits, des process et des ouvrages, rénovation énergétique des bâtiments, gestion économe des ressources et développement de l'économie circulaire, compétitivité et transition numérique, attractivité et développement des compétences.

